



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Grippe : « Le nombre de consultations grimpe en flèche depuis le début de l'année »



Santé publique France a déclaré le début de l'épidémie de grippe vendredi. Les deux premiers cas graves ont été signalés par les services de réanimation adultes et néonatale du Chog et CHC. Au cours des deux premières semaines de janvier, les urgences de Cayenne et Saint-Laurent ont enregistré 75 passages pour syndrome grippal. Le vaccin pourrait être à nouveau disponible sur le territoire dans trois semaines. L'an dernier, les services de réanimation et unités de soin continu avaient enregistré six décès.

Au cabinet de santé du Chog, installé dans l'ancien hôpital Jean-Martial, à Saint-Laurent-du-Maroni, la grippe s'est invitée brutalement ces dernières semaines. « On subit l'épidémie de plein fouet. On a vu le nombre de consultations pour motif respiratoire ou syndrome grippal grimper en flèche depuis le début de l'année. A travers notre petite surveillance syndromique, on voit que le chiffre augmente semaine après semaine, tant pour le syndrome grippal que pour les infections respiratoires », témoigne le Dr Alexandre Lachartre.

Au cabinet de santé du Chog, un quart à un tiers de consultations pour syndrome grippal ou infection respiratoire

Vendredi, Santé publique France a déclaré que l'épidémie avait débuté en Guyane. Au cours des deux premières semaines de janvier, les urgences du Centre Hospitalier de Cayenne et du Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais ont enregistré 75 passages pour syndrome grippal (les données du CHK sont indisponibles). C'était plus du double des deux dernières semaines de décembre (31

passages). « Les deux premiers cas graves de grippe ont été signalés par les services de réanimation adultes et néonatale des centres hospitaliers (CH) de l'Ouest guyanais et de Cayenne », poursuit SpF.

Dans les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) et hôpitaux de proximité, le nombre des consultations a également doublé. Les estimations pour la ville ne sont pas disponibles, en raison de la réorganisation du réseau Sentinelle. Mais au cabinet de santé du Chog, sur les quarante et un patients ayant consulté hier, au moins douze présentaient un syndrome grippal ou une infection respiratoire, recense le Dr Lachartre. « Nos plannings de consultation sont pleins. Les créneaux du matin sans rendez-vous sont très vite remplis. Nous insistons à nouveau sur les gestes barrières, le port du masque, les frictions hydroalcooliques, la ventilation des salles d'attente. Aux patients qui viennent consulter avec des signes respiratoires, nous proposons un masque dès l'accueil. Nous-mêmes le portons à nouveau. »

« Des adultes avec une fièvre à 39 voire 39,5 »

« Quand une personne consulte, on a souvent le reste de la famille dans la semaine, constate le médecin. Ça touche tout le monde, aussi bien les enfants en bas âge que les parents. Les symptômes sont assez forts. Beaucoup d'adultes présentent une fièvre élevée, à 39 ou 39,5. J'en ai eu encore quatre hier après-midi. Ils associent fièvre élevée, beaucoup de courbatures au niveau du dos et des membres inférieurs, des signes ORL avec douleurs de gorge, rhinorrhée et toux, ainsi que des signes digestifs. Au niveau biologique, on retrouve de façon classique des syndromes inflammatoires assez forts. Nous avons peu de surinfections. Les principales sont les sinusites et broncho-pneumopathies. Nous avons adressé quelques patients vers les urgences parce que les signes cliniques avaient évolué vers des formes sévères, avec des épisodes de décompensation respiratoire aiguë. Quant aux PCR, elles revenaient principalement positives pour la grippe A. » Ce que confirme Santé publique France. « Le virus A/H1N1pdm09 est majoritaire », précise l'agence. Mais les analyses du Centre national de référence des virus respiratoires, à l'Institut Pasteur, montre une circulation concomitante des virus A et B.

La couverture vaccinale reste « très insuffisante, similaire à celle observée lors de la saison précédente », souligne Santé publique France : « Au 30 novembre 2024, la couverture vaccinale pour la grippe des personnes à risque en Guyane était de 8,2 %, contre 35,2 % dans l'Hexagone. Elle s'élevait à 10,3 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus (41 % en Hexagone) et 5 % chez les personnes à risques âgées de moins de 65 ans (19 % dans l'Hexagone). Au cabinet de santé du Chog, « 100 % des patients qui consultent ne sont pas vaccinés », relève le Dr Lachartre.

De nouvelles doses de vaccin espérées dans trois semaines

La demande de vaccination pâtit toutefois de l'indisponibilité des doses au niveau national et en Guyane. Il n'y en a plus ni dans les pharmacies à usage intérieur (PUI), ni dans les officines de ville. Sanofi a annoncé la semaine dernière la réorientation vers le marché français de 250 000 doses de Vaxigrip Tetra. Les grossistes-répartiteurs du territoire ont passé commande. « On ne sait pas combien nous serons attribués. Nous espérons leur arrivée d'ici à trois semaines », témoignait l'un d'eux hier. Lui-même en a d'ores et déjà vendu cette année davantage qu'il n'en avait commandé l'an dernier. La demande semble en effet avoir grimpé en début d'année. L'an dernier, l'épidémie, moins intense s'était poursuivie jusqu'à la fin février, avant une reprise mi-mai.

Comment se protéger ?

La petite saison des pluies 2024-2025 est marquée par une circulation active du virus de la grippe. « Dans ce contexte, la vaccination contre les virus de la grippe et du Covid-19 est toujours fortement conseillée. Il s'agit de se protéger, mais également de protéger ses proches fragiles ou à risque de développer une forme grave de ces maladies, rappelle l'Assurance maladie sur son site internet.

« En complément de la vaccination, le réflexe des gestes barrières est un moyen simple pour lutter contre la transmission des virus :

- toujours porter un masque en présence de symptômes (toux, fièvre, mal de gorge), mais également dans les transports en communs et lieux de soins, si l'on est à risque de développer une forme grave ou en présence de personnes vulnérables, que l'on ait des symptômes ou non ;
- aérer régulièrement son logement ;
- se laver fréquemment les mains. »

L'an dernier, une épidémie à deux vagues

Comme s'est souvent le cas en Guyane, l'année dernière a été marquée par deux vagues de grippe : une première de décembre à février, sous l'influence de l'Hexagone, puis une seconde de mi-mai à mi-juillet, sous l'effet de l'épidémie dans l'hémisphère sud. Santé publique France en dresse le bilan, dans un bulletin diffusé vendredi.

« Au cours des deux vagues épidémiques, près de 500 passages aux urgences pour syndrome grippal ont été enregistrés dont 210 passages au cours de la première vague et 288 passages lors de la seconde vague épidémique, précise Santé publique France. Parmi ces passages, 70 hospitalisations ont été comptabilisées. » L'activité a culminé au cours des semaines du 29 janvier et du 24 mai, avec respectivement 28 et 70 passages aux urgences. Les CDPS et hôpitaux de proximité ont, pour leur part, cumulé plus de 1 000 consultations au cours des deux vagues.

Au total, six décès ont été déplorés : trois au cours de chaque vague. « Les services de réanimation adulte et néonatale et l'unité de soins continus pédiatrique du Centre Hospitalier de Cayenne ont signalé 22 cas positifs à la grippe et ayant bénéficié d'une ventilation de type réanimatoire, poursuit SpF. Parmi eux, autant d'hommes que de femmes ont présenté des signes de gravité et 64% avaient plus de 18 ans. » Le virus A a été identifié chez les trois quarts des patients, en particulier les sous-types H1N1pdm09 et H3N2. « La présence de comorbidités était recensée chez 16 d'entre eux. La ventilation utilisée pour les cas graves était une ventilation non-invasive pour 16 d'entre eux et une ventilation invasive pour les 6 autres. »

EN BREF

♦ Une mission infectiologie et dermatologie à Saint-Elie



Début janvier, la Croix-Rouge française s'est rendue au bourg de Saint-Elie. Outre son équipe mobile paludisme (Emipal)e, se sont joints à elle des infectiologues et dermatologues du Centre Hospitalier de Cayenne, l'équipe mobile paludisme des CDPS, l'équipe mobile de santé publique en communes et l'Institut Pasteur. La Croix-Rouge prévoit d'y retourner régulièrement, jusqu'à la réouverture de centre délocalisé de prévention et de soins (CDPS).

« Cette mission se veut dans la suite des missions à PK6 (commune de Kourou). L'idée est d'aller dénicher le paludisme là où il demeure, notamment auprès de la population des orpailleurs. Ce sont des missions que nous avons déjà réalisées au village Favard (Roura) et à PK6, où des orpailleurs nous disaient travailler dans des camps à Saint-Elie », explique le Pr Loïc Epelboin, infectiologue. Lors de la mission, une quarantaine de personnes ont été testées et le Malakit (kit d'autotest et d'autotraitement) leur a été proposé.

Une première mission paludisme avait été organisée en novembre dans le village. « Nous étions installés dans l'ancien CDPS pour des consultations. Nous avons repéré plusieurs cas de leishmaniose », se souvient le Pr Epelboin. C'est là raison pour laquelle les Dr romain Blaizot et Geoffroy Gotta se sont joints au déplacement de ce début d'année. Ils ont pu traiter quatre patients et faire hospitaliser un cinquième touché par la lèpre.

« La mission a également confirmé les besoins en soins primaires dans la commune, poursuit le Pr Epelboin. Nous avons vu des patients souffrant d'hypertension, de diabète, de troubles musculosquelettiques. » Le Centre Hospitalier de Cayenne travaille toujours à la réouverture du CDPS de Saint-Elie à la fin du premier semestre ([lire la Lettre pro du 16 juillet](#)), confirme le Dr Cyril Rousseau, directeur des hôpitaux de proximité et CDPS au GCS-ES. Des travaux doivent être réalisés en ce début d'année.



♦ Au CHC, le pôle recherche déménage



Hier matin, les équipes du pôle santé publique et recherche étaient dans les cartons, au Centre Hospitalier de Cayenne. C'est cette semaine qu'ils déménagent vers l'Institut santé des populations en Amazonie (Ispa), le nouveau bâtiment construit le long de la rocade Félix-Eboué. Ils quittent ainsi le bâtiment Roger-Pradinaud, où doit s'installer la direction des ressources humaines, et l'ancienne bibliothèque, située au sous-sol du bâtiment principal.

Environ 80 personnes vont s'installer dans le nouveau bâtiment. Outre un amphithéâtre de 180 places, il abrite une aile clinique, une bibliothèque, les bureaux des cellules pilotage, qualité, investigation, valorisation et promotion, du Corevih Guyane et des trois registres (Rein, cancers, handicaps de l'enfant).

♦ 465 visiteurs à l'Institut de formation en santé



Si l'Institut de formation en santé de Guyane (IFS) est parfois à l'étroit dans ses locaux, c'était particulièrement le cas samedi matin. Un total de 465 personnes s'y sont présentées à l'occasion de la matinée portes ouvertes. Il s'agissait en majorité de lycéens intéressés par les formations d'infirmier, aide-soignant et auxiliaire de puériculture.

Les personnes intéressées ont encore la possibilité de candidater à la formation d'infirmier :

- En formation initiale, l'inscription se fait sur Parcoursup.
- Formation professionnelle continue : dossier à récupérer sur le [site internet du CHC](#) avant le 31 janvier.
- Parcours spécifique aide-soignant : dossier à récupérer sur le [site internet du CHC](#).

Pour les formations d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture, les dossiers sont à retirer sur le [site internet du Centre Hospitalier de Cayenne](#) jusqu'au 31 janvier.

♦ Les formations de l'Institut Hypnose



L'Institut Hypnose a annoncé ses formations à destination des professionnels de santé pour 2025, sur son [site internet](#). Pour le début d'année, il propose les modules suivants :

- Formation de base à l'hypnose niveau 1, du 10 au 13 février ;
- Addiction aux écrans chez l'enfant, le 22 février ;
- Atelier systémie, le 22 mars ;
- Formation de base à l'hypnose niveau 2, du 22 au 14 mai.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Yannick Neuder annonce neuf mesures contre les violences sexistes ou sexuelles dans le secteur de la santé

Fin 2024, les résultats préoccupants de 2 enquêtes portées par le Conseil national de l'Ordre des médecins et l'Ordre national infirmier montrent qu'au sein du secteur de la santé, une professionnelle sur deux déclare avoir été ou être victime de violences sexistes et sexuelles (VSS) dans son parcours étudiant ou son exercice. Yannick Neuder, ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, a annoncé vendredi, durant son déplacement aux Hospices civils de Lyon (HCL), un plan d'actions pour accueillir la parole des victimes, les accompagner davantage et renforcer l'efficacité des procédures. Ainsi, le plan d'actions dévoilé par le ministre comprend des mesures concrètes réparties en 4 axes qui ont fait consensus auprès des parties prenantes :

- Objectiver et suivre les situations de violence sexiste et sexuelle ;
- Lever les freins au signalement ;
- Renforcer l'efficacité des procédures ;
- Sensibiliser massivement à la lutte et à la prévention contre les VSS.

Pour décliner ce plan de manière opérationnelle, 9 mesures ont été identifiées :

- **Mesure n°1** : mettre en place un baromètre annuel pour mesurer l'ampleur du phénomène et suivre dans la durée l'impact des mesures engagées.
- **Mesure n°2** : transformer le rôle de l'ONVS (observatoire national des violences en santé) en coordinateur national contre les violences en santé (et notamment les VSS) qui assurera plusieurs fonctions essentielles :
 - o Dépôt et suivi des signalements saisis sur la plateforme ;
 - o Accompagnement psychologique et juridique des victimes par une équipe dédiée ;
 - o Mise à disposition d'outils et d'une cartographie des moyens de signalement à destination de tous ;
 - o Publication des sanctions et délais pour traiter les affaires liées aux VSS (CNG, Ordres professionnels, principaux établissements).
- **Mesure n°3** : lancer une campagne nationale de communication rappelant à tous les professionnels les moyens de signalement disponibles – dont « l'ONVS 2.0 » – et promouvoir l'application Stop VSST, conçue par les HCL. L'Anap accompagnera le déploiement de l'application.
- **Mesure n°4** : mettre en place au sein de chaque groupement hospitalier de territoire (GHT) un vivier de référents pouvant intervenir en appui des enquêtes menées pour l'ensemble des établissements voire les mener eux-mêmes. Des formations dédiées seront proposées pour préparer les référents à cette mission.
- **Mesure n°5** : mettre en place un partenariat entre ministères (santé, justice, enseignement supérieur et fonction publique) pour garantir le partage d'information, faciliter le contrôle d'honorabilité des professionnels via l'accès au fichier des infractions sexuelles et la généralisation des accords conclus localement.
- **Mesure n°6** : renforcer la légitimité des conseils de discipline par la formation accrue des membres, l'intégration de personnalités qualifiées extérieures dans les conseils de discipline nationaux (CNG et JDHU), la révision de la procédure de saisine des juridictions disciplinaires des hospitalo-universitaires (JDHU).
- **Mesure n°7** : intégrer la prévention et la lutte contre les VSS dans le référentiel de certification des établissements de santé par la Haute Autorité de Santé (HAS) dès aujourd'hui.
- **Mesure n°8** : sensibiliser les étudiants en santé et les professionnels de santé à la prévention et à la lutte contre les VSS, aussi bien dans leur formation initiale que dans leur environnement de travail, avec un focus particulier sur les personnes en position d'autorité (encadrements médicaux, soignants et administratifs ainsi que les maîtres de stage et les tuteurs).
- **Mesure n°9** : intégrer la formation aux VSS dans le cadre de la certification périodique des professionnels de santé à ordre.

Pour Yannick Neuder, « l'objectif est de contrer une culture spécifique au monde de la santé qui a pu privilégier l'omerta et le silence, au nom de la confraternité et face à des événements difficiles. C'est pour cela que je souhaite embarquer l'ensemble des acteurs, que ce soit en formation, en établissement de santé ou médico-social et en ville ».

Offres d'emploi



- Le Chog recrute un **cadre de santé** (CDI ou CDD longue durée, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- L'Akatij recrute un infirmier de santé au travail pour ses appartements de coordination thérapeutique de Saint-Laurent-du-Maroni (CDI). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Le Centre Hospitalier de Cayenne recrute un cadre formateur à l'Institut de formation en santé (CDI). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Jeudi 23 janvier

Webinaire de présentation de Nightline, <https://www.nightline.fr/> organisé par l'ARS, [sur Teams](#) à 11 heures.

Vendredi 24 janvier

► **Formation** Trod cystite à destination des pharmaciens adhérents de la CPTS, de 9 heures à 13 heures. [S'inscrire.](#)

► **Ophtabus**, de 8 heures à 15h30 à l'école Rosa-Park de Saint-Jean-du-Maroni, à Saint-Laurent-du-Maroni.

Samedi 25 janvier

► **Fo zot savé**, présenté par Fabien Sublet, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Vendredi 31 janvier

► **Conférence** « Endométriose et travail : comment les employeurs peuvent améliorer la santé et le bien-être de leurs salariées », organisée par la Quinzaine obstétricale et animée par le Pr Louis Marcellin, chirurgien gynécologue à l'hôpital Cochin, de 16h30 à 18 heures au CMCAS, à Cayenne. Lien de visioconférence transmis après l'inscription. [S'inscrire.](#)

Mardi 4 février

► **Webinaire** « Cancer et nutrition », reporté

Mercredi 5 février

► **Afterwork de la CPTS**, initiation aux danses de carnaval, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Jeudi 13 février

► **Soirée d'information** sur les acteurs du champ de la précarité, organisée par l'ARS et la CPTS, à la Domus Medica, à Cayenne.

Jeudi 27 février

► **Webinaire** sur l'éducation thérapeutique du patient, organisé par Guyane promotion santé et la CPTS, à 20 heures. [S'inscrire.](#)

Du 11 au 14 mars

► **Journées** guyanaises de dermatologie infectieuse et tropicale, à l'Institut santé des populations en Amazonie (Ispa), au CHC. Inscriptions : yanaderm@outlook.fr.

Vendredi 14 mars

► **Présentation** d'outils techniques d'intervention sur la santé mentale, organisée par Guyane promotion santé (GPS), à Saint-Laurent-du-Maroni. [S'inscrire.](#)

Dimanche 16 mars

► **Assemblée générale** de la CPTS, à la Ferme Zulémaro, à Kourou.

Vendredi 21 mars

► **Séminaire** de Guyane promotion santé, à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



50
ANS DE LA LOI
AUTORISANT
L'IVG

Loi n° 75-17 du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de la grossesse.

[Consultez tous les numéros de La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)